

## QUESTION DE PERFORMANCE



### Le véhicule électrique : un atout économique pour votre activité

Utiliser un véhicule électrique pour vos déplacements professionnels est maintenant possible grâce aux progrès de la technologie.

Entrer dans une démarche de mobilité électrique pour votre entreprise c'est d'abord :

- Économique, parcourir 100 km revient à environ 2 €, soit 5 à 7 fois moins cher que l'utilisation d'une voiture thermique, pratiquement aucun entretien n'est nécessaire et certaines villes proposent soit le stationnement gratuit, soit des tarifs de stationnement préférentiels. De plus, l'État propose des aides financières à l'achat mais aussi des avantages fiscaux pour les entreprises qui souhaitent s'équiper de véhicules électriques.
- Propre, en roulant électrique vous générez moins de nuisances sonores, moins de particules fines et de CO<sub>2</sub>.
- Zen, le véhicule électrique est silencieux et la conduite y est douce, sans vibration.

La gamme des véhicules et scooters électriques s'élargit et s'adapte aux usages des PME PRO ; avec une autonomie rallongée vous pouvez envisager, maintenant, des livraisons et interventions locales en tout électrique.

Source : association nationale pour le développement de la mobilité électrique (AVERE)

→ **En savoir plus**

## HISTOIRES D'ENTREPRENEURS



### Utilisation des véhicules électriques : de nombreux bénéfices à la clé

*Jérémy Cousin, président du directoire et co-dirigeant de CIV, constructeur et propriétaire de Data Center*

Nous sommes passés à une flotte de véhicules électriques pour répondre à notre besoin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi pour réduire notre budget carburant, qui a d'ailleurs été divisé par trois. La prise en compte de l'autonomie des véhicules nous a permis de réfléchir et d'optimiser les déplacements de nos collaborateurs. La conduite de véhicules électriques a changé leurs comportements, ils adoptent une conduite plus détendue, plus en rapport avec l'esprit «protection de l'environnement». En résumé, le passage à l'électromobilité n'a pas été compliqué à organiser et les bénéfices en termes d'image auprès de nos clients et fournisseurs ont été immédiats.

→ **Lire la suite**

## VOS E-SERVICES

### Votre avis nous intéresse

Avez-vous trouvé l'information recherchée ?



Afin de mieux vous satisfaire, nous cherchons en permanence à améliorer notre site [edf.fr/entreprises](http://edf.fr/entreprises). Vous pouvez dorénavant nous faire part de votre avis en quelques clics. Votre expression nous permettra d'apporter les améliorations répondant à vos attentes.

→ Accédez à [edf.fr/entreprises](http://edf.fr/entreprises)

## LE CHIFFRE

# 100 000

C'est le nombre de bornes de recharge publiques de véhicules électriques en stationnement qui devraient être installées sur le territoire français d'ici 2020. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 15 000 réparties en 4 500 stations.

Source : AVERE

→ En savoir plus

## MATERIEL PERFORMANT



### En route pour l'innovation électrique

Olivier Dekens responsable R&D chez EDF présente les projets de recherche qui à court, moyen ou long terme offrent une alternative économiquement et techniquement viable au véhicule thermique.

#### Quelles sont les pistes de recherche de la R&D ?

Les recherches portent prioritairement sur la batterie afin d'aboutir à des équipements moins chers et plus sûrs. Nous étudions actuellement une technologie métal-air, prometteuse au lithium-ion. Constituée de zinc, elle utilise l'oxygène de l'air pour charger et restituer de l'électricité. Le zinc présent en abondance est léger, peu cher et recyclable. Encore en développement, cette solution pourrait diminuer drastiquement le prix de la batterie divisée par cinq d'ici 5 ou 10 ans - la batterie représentant actuellement 40 % du prix du véhicule électrique (VE). Ce sera également une solution intéressante pour le stockage.

→ Lire la suite

## EN ACTION

### Opter pour le prélèvement automatique, c'est gagner du temps pour votre activité !



Avec le prélèvement automatique, plus besoin de vous soucier du paiement de vos factures d'électricité et de gaz. Le prélèvement est réalisé automatiquement sur le compte bancaire de votre choix, à la date d'échéance indiquée sur vos factures que vous continuez à recevoir, comme d'habitude, 15 jours avant le prélèvement. Sûr, ce moyen de paiement peut être souscrit par téléphone ou directement via votre espace Client. Et si vous le souhaitez, vous avez la liberté de le suspendre à tout moment.

→ En savoir plus sur le prélèvement automatique

## SOLUTIONS

### Livraison respectueuse de l'environnement



Pour la livraison de ses produits, Domino's pizza a choisi de substituer ses scooters thermiques par des scooters 100 % électriques. Les avantages sont multiples : élimination des nuisances sonores et de la pollution. Les scooters sont rechargés devant le magasin grâce à l'installation par Sodetrel, filiale d'EDF, d'une borne de recharge facile d'emploi qui s'intègre parfaitement dans le paysage urbain. Avec les restrictions de circulation en centre ville et la problématique des livraisons «du dernier kilomètre», l'utilisation de scooters électriques répond, à la fois, à des préoccupations sociétales et environnementales.

→ Lire la suite

Pour plus d'informations, connectez-vous sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)

Votre énergie : trimestriel édité par EDF Entreprises - Directeur de la publication : Kris Vervaeke - Rédactrice en chef : Elodie Lemoine - Membres du comité éditorial : Christelle Collenot-Doré, Marie-Jeanne Couly, Nathalie Damour, Isabelle Faurere-Louart, Dominique Glachant, Isabelle Hita, Naik Kerever, Annick Renoult - Ont participé à ce numéro : Olivier Dekens, Isabel Montelecaut

Crédits photo : © EDF - Jean-Lionel Dias, Thinkstock - Conception : humancom.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :



EDF SA  
22-30 avenue de Wagram  
75382 Paris Cedex 08 - France  
Capital de 1 054 568 341,50 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.com](http://www.edf.com)

EDF Direction Commerce

Tour EDF  
20, place de La Défense  
92050 Paris La Défense Cedex

Origine 2015 de l'électricité vendue par EDF :  
89,7 % nucléaire, 6,9 % renouvelables (dont 6,3 % hydraulique),  
1,5 % charbon, 0,8 % gaz, 1,1 % fioul.  
Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !